

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Arrêté du 27 décembre 2016 relatif à la déclaration annuelle des données sociales

NOR : ECFS1638697A

Publics concernés : employeurs de salariés et salariés assimilés relevant du régime général de sécurité sociale et des régimes spéciaux de salariés.

Objet : Calendrier et liste des données de la déclaration annuelle des données sociales (DADS) transmises à chaque administration ou organisme compétent.

Entrée en vigueur : le texte est applicable à compter de la DADS sur les salaires 2016.

Notice : cet arrêté fixe le délai de transmission de la DADS à la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés au plus tard le 31 janvier selon la norme N4DS. Le tableau figurant en annexe fixe les catégories de données de la DADS que les organismes et administrations énumérés par ces dispositions sont habilités à recevoir. Ces mêmes modalités sont applicables aux rémunérations des années 2017, 2018, 2019 et 2020 pour les employeurs publics qui ne sont pas tenus de transmettre une la déclaration sociale nominative pour ces années ou pour les employeurs privés qui n'ont pas transmis une déclaration sociale nominative pendant la totalité des mois de celles-ci.

Références : le texte peut être consulté sur le site Légifrance (<http://www.legifrance.gouv.fr>).

Le ministre de l'économie et des finances, la ministre des affaires sociales et de la santé et le secrétaire d'Etat chargé du budget et des comptes publics,

Vu l'ordonnance n° 2015-682 du 18 juin 2015 relative à la simplification des déclarations sociales des employeurs, notamment son article 13 ;

Vu le décret n° 2016-1567 du 21 novembre 2016 relatif à la généralisation de la déclaration sociale nominative, notamment son article 8 ;

Vu l'avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés en date du 16 janvier 2013 ;

Vu l'avis du conseil de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés en date du 13 décembre 2016 ;

Vu l'avis de la commission des accidents du travail et des maladies professionnelles en date du 14 décembre 2016 ;

Vu l'avis du conseil d'administration de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale en date du 16 décembre 2016 ;

Vu l'avis du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés en date du 21 décembre 2016,

Arrêtent :

Art. 1^{er}. – La déclaration des données sociales mentionnée au V de l'article 8 du décret 21 novembre 2016 susvisé se rapportant aux rémunérations de l'année est adressée par les employeurs concernés à la Caisse nationale d'assurance vieillesse des travailleurs salariés au plus tard le 31 janvier de l'année suivante.

Art. 2. – La déclaration mentionnée à l'article 1^{er} est transmise dans un format conforme au cahier technique de la norme N4DS V01X11 disponible sur les sites internet www.e-ventail.fr et www.net-entreprises.fr.

Art. 3. – Les catégories d'informations que les destinataires des données de la déclaration annuelle des sociales sont habilités à recevoir dans le cadre de leurs missions sont fixées par le tableau annexé au présent arrêté.

Art. 4. – Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 27 décembre 2016.

*Le ministre de l'économie
et des finances,*
Pour le ministre et par délégation :
*Le chef de service,
adjoint au directeur
de la sécurité sociale,*
J. BOSREDON

*La ministre des affaires sociales
et de la santé,*
Pour la ministre et par délégation :
*Le chef de service,
adjoint au directeur
de la sécurité sociale,*
J. BOSREDON

*Le secrétaire d'Etat
chargé du budget
et des comptes publics,*
Pour le secrétaire d'Etat et par délégation :
*Le chef de service,
adjoint au directeur
de la sécurité sociale,*
J. BOSREDON

ANNEXE

CATÉGORIES D'INFORMATIONS	NATURE DES INFORMATIONS	DESTINATAIRES DES INFORMATIONS
IDENTITÉ SALARIÉ	Nom de famille, nom d'usage, prénoms, date, lieu et pays de naissance	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAMTS (maladie [1]), CNAMTS (AT-MP [2] sauf nom d'usage, date, lieu et pays de naissance), CNAVTS (CARSAT, CGSS), INSEE, DGFIP, DGT, ASP, CAVIMAC, CRPNPAC, CDC sauf lieu et pays de naissance, CNBF sauf date et pays de naissance, CNFPT seulement date, lieu et pays de naissance, SRE, CNRACL, FSPOEIE sauf date et pays de naissance, RAEP, RAEP, IRCANTEC
	Adresse, civilité	ACOSS (URSSAF, CGSS), Agefiph, ASP sauf adresse, CNAMTS (maladie), CAVIMAC, CDC sauf adresse, CNAVTS (CARSAT, CGSS), CNBF, CNRACL, CPRPSNCF uniquement code postal, CRPNPAC, DGFIP, DGT, INSEE, IRCANTEC, RAEP, SRE, RAEP
	Adresse mél professionnelle du salarié (<i>donnée facultative</i>)	CNAMTS (maladie), CNAVTS (CARSAT, CGSS), CNRACL, FSPOEIE, IRCANTEC, RAEP, SRE
	Pays de nationalité	CNAVTS (CARSAT, CGSS), CNBF, CNRACL, FSPOEIE, INSEE, IRCANTEC, RAEP, RAEP
IDENTIFIANT SALARIÉ	NIR du salarié	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAMTS (maladie), CNAMTS (AT-MP), CNAVTS (CARSAT, CGSS), CDC, CNRACL, DGFIP, INSEE FSPOEIE, IRCANTEC, DGT, RAEP, CNBF, SRE, CPRPSNCF, CRPNPAC, ASP, RAEP, CAVIMAC
	Uniquement les 10 premiers caractères du NIR	CNFPT
IDENTITÉ EMPLOYEUR	Entreprise siège social N° SIREN/NIC (SIRET), raison sociale, adresse	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAMTS (maladie), CNAMTS (AT-MP) sauf NIC et adresse, Agefiph, ASP, CAVIMAC, CDC sauf adresse, CNAVTS (CARSAT, CGSS), CNBF sauf NIC, CNFPT, CNRACL, CPRPSNCF, CRPNPAC, DGFIP, DGT, FSPOEIE, INSEE, IRCANTEC, RAEP, RAEP, SRE
	N° d'agrément ANSP	INSEE
	Établissement : Enseigne, adresse, n° SIREN/NIC	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAMTS (maladie), CNAMTS (AT-MP), CNAVTS (CARSAT, CGSS), Agefiph, ASP (sauf le nic), CDC, CNBF, CNFPT, CNRACL uniquement NIC, CRPNPAC, DGFIP, DGT, FSPOEIE uniquement NIC, INSEE, IRCANTEC, RAEP, SRE sauf NIC
	Code NAF de l'établissement	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAMTS (maladie), CNAVTS (CARSAT, CGSS), Agefiph, CNFPT, DGFIP, DGT, RAEP

CATÉGORIES D'INFORMATIONS	NATURE DES INFORMATIONS	DESTINATAIRES DES INFORMATIONS
IDENTITÉ EMETEUR	N° SIREN/SIRET Raison sociale de l'émetteur, adresse de l'émetteur.	ACOSS (URSSAF, CGSS), , CNAMTS (maladie), CNAMTS (AT-MP) sauf adresse, CNAVTS (CARSAT, CGSS), ASP sauf adresse, CAVIMAC, CDCNBF, CNFPT, CNRACL, CPRPSNCF, CRPNPAC, DGT, FSPOEIE, IRCANTEC, RAEP, RAEP, SRE
	Personne à contacter et adresse électronique	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAMTS (maladie) CNAMTS (AT-MP), CNAVTS (CARSAT, CGSS), ASP, CAVIMAC, CNBF, CNFPT, CPRPSNCF, CNRACL, CRPNPAC, DGFIP, DGT, FSPOEIE, INSEE sauf adresse électronique, IRCANTEC, , RAEP, RAEP, SRE
SITUATION PROFESSIONNELLE	Période et motif d'activité. Etablissements d'affectation.	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAMTS (maladie), CNAMTS (AT-MP) sauf motif d'activité, CNAVTS (CARSAT, CGSS), Agefiph, ASP, CAVIMAC, CDC sauf établissement d'affectation, CNBF, CNFPT, CNRACL, CPRPSNCF sauf établissement d'affectation, CRPNPAC, DGFIP sauf motif d'activité, DGT, FSPOEIE, INSEE, IRCANTEC, RAEP, RAEP
	SITUATION ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE DU SALARIÉ OU DE L'AGENT	
	Code population d'emploi	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAMTS (maladie), CNAMTS (AT-MP), CNAVTS (CARSAT, CGSS), CAVIMAC, , CNBF, CNFPT, CNRACL, CPRPSNCF, CRPNPAC, DGFIP, DGT, FSPOEIE, INSEE, IRCANTEC, RAEP, RAEP, SRE
	Salarié d'une entreprise étrangère (sans établissement en France)	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAVTS (CARSAT, CGSS), CNBF, DGFIP, INSEE, SRE
	Nature et caractéristiques de l'emploi	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAMTS (maladie), CNAVTS (CARSAT, CGSS), Agefiph, CAVIMAC, CDC, CNBF, CNFPT, CNRACL, CPRPSNCF, CRPNPAC, DGFIP, FSPOEIE, INSEE, IRCANTEC, RAEP, RAEP, SRE
	Exposition à la pénibilité (Période d'exposition et facteur de risque)	ACOSS (URSSAF, CGSS) uniquement les codes facteur de risque, CNAVTS (CARSAT, CGSS), INSEE
	Salarié frontalier ou exerçant une activité à l'étranger	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAVTS (CARSAT, CGSS), CNFPT, DGFIP, DGT, INSEE, RAEP, SRE
	Code lien de parenté du salarié avec l'employeur	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAVTS (CARSAT, CGSS), INSEE,
	Mandat des élus (code nature et code nombre de mandat)	CNAMTS (maladie) sauf nombre de mandat, CNFPT, INSEE, IRCANTEC, SRE
	Catégorie socio-professionnelle	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAVTS (CARSAT, CGSS), Agefiph, CDC, CNBF, CNFPT, CPRPSNCF, CRPNPAC, DGFIP, DGT, INSEE, IRCANTEC,
	Code nature du contrat de travail ou du conventionnement	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAMTS (maladie), CNAMTS (AT-MP), CNAVTS (CARSAT, CGSS), Agefiph, CDC, CNBF, CNFPT, CPRPSNCF, DGT, INSEE, IRCANTEC, SRE
	Code intitulé du contrat de travail	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAVTS (CARSAT, CGSS), Agefiph, ASP, CDC, CNFPT, CPRPSNCF, INSEE, IRCANTEC,
	Code modalité de l'activité	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAMTS (maladie), CNAMTS (AT-MP), CNAVTS (CARSAT, CGSS), CDC, CNFPT, DGFIP, INSEE, IRCANTEC
	Code statut catégoriel conventionnel et code convention collective	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAVTS (CARSAT, CGSS), CNBF, CNFPT, DGT, INSEE,
	Code statut de l'appartenance à la fonction publique	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAMTS (maladie), Agefiph, CDC, CNFPT, CNRACL, FSPOEIE, INSEE, IRCANTEC, SRE
	Code statut juridique	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAMTS (maladie), CNAVTS (CARSAT, CGSS), CDC, CNFPT, CNRACL, FSPOEIE, INSEE, IRCANTEC, SRE
Code emploi statutaire	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNFPT, CNRACL, FSPOEIE, INSEE, IRCANTEC, RAEP, SRE	
Motif de recours à un CDD	ACOSS	

CATÉGORIES D'INFORMATIONS	NATURE DES INFORMATIONS	DESTINATAIRES DES INFORMATIONS
	SITUATION ADMINISTRATIVE SPÉCIFIQUE DE L'AGENT SOUS STATUT DE DROIT PUBLIC	
	Code catégorie de service et code catégorie statutaire	ACOSS (URSSAF, CGSS), Agefiph, CNFPT, CNRACL, FSPOEIE, INSEE, RAFF, SRE,
	Code échelon	ACOSS (URSSAF, CGSS) CNFPT, INSEE, SRE
	Indice brut et d'origine et indice majoré	CNFPT, CNRACL, FSPOEIE, INSEE, RAFF, SRE
	Indemnité de sujétions spéciales et de risque	INSEE, SRE
	Nombre mensuel de points nouvelle bonification indiciaire	CNFPT, CNRACL, FSPOEIE, INSEE, SRE
	Détail de la position	CNFPT, CNRACL, FSPOEIE uniquement position de disponibilité, INSEE, SRE
	SITUATION D'ORIGINE DE L'AGENT DÉTACHÉ	
	Code employeur, et position de détachement	INSEE, SRE
	DURÉES ET QUANTITÉS DU TRAVAIL EFFECTUÉES	
	Temps de travail payé	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAMTS (maladie), CNAMTS (AT-MP), CNAVTS (CARSAT CGSS), Agefiph, CDC, , CNFPT, CRPNPAC, DGT, INSEE, RAEP,
	Taux de travail à temps partiel	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAMTS (maladie), CNAMTS (AT-MP), CNAVTS (CARSAT CGSS), CDC, CNFPT, CNRACL, CPRPSNCF, CRPNPAC, DGFIP, DGT, FSPOEIE, INSEE, IRCANTEC, RAEP, RAFF, SRE,
	Total des heures payées (heures supplémentaires, complémentaires ou toute autre durée du travail comprise)	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAMTS (maladie), CNAMTS (AT-MP), CNAVTS (CARSAT, CGSS), Agefiph, CDC, DGFIP, INSEE
	Total des heures payées (sans les heures supplémentaires et complémentaires)	ACOSS (URSSAF, CGSS), CDC, CNFPT, CNRACL, DGFIP, FSPOEIE, INSEE, RAEP
	Total des heures de chômage partiel	ACOSS (URSSAF, CGSS), CDC, CNFPT, INSEE
	Code modalité d'exercice du travail	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAMTS (maladie), CNAVTS (CARSAT, CGSS), CDC, CNBF, CNFPT, CPRPSNCF, DGFIP, INSEE, IRCANTEC, SRE
	Durée du travail contractuelle de l'établissement et du salarié	ACOSS (URSSAF, CGSS), CDC, CNBF, CNFPT, CRPNPAC, INSEE
	Code modalité d'exercice du travail	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAMTS (maladie), CNAVTS (CARSAT, CGSS), CNFPT, CNRACL, FSPOEIE, DGFIP, INSEE, IRCANTEC, RAFF, SRE
	Code modalité de cotisation du temps de travail	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNRACL, FSPOEIE, IRCANTEC, SRE
	Durée hebdomadaire de travail de la collectivité	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNFPT, CNRACL, FSPOEIE, INSEE,
	Durée hebdomadaire de travail du poste	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNFPT, CNRACL, FSPOEIE, INSEE, IRCANTEC
	TARIFICATION ACCIDENT DU TRAVAIL	
	Code risque, code section établissement, taux accident du travail Nombre d'heures travaillées	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAMTS (AT-MP), RAEP sauf heures travaillées,
	ÉLECTIONS PRUD'HOMALES	
	Etat du contrat de travail au dernier vendredi du mois de décembre, Collège prud'homal, section prud'homale	CNFPT, DGT, INSEE (sauf section prud'homale).
	Code de la section prud'homale de l'établissement et section principale dérogatoire	CNFPT, DGT
SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE	ASSIETTE DE RÉMUNÉRATIONS SÉCURITÉ SOCIALE	
	Bases brutes sécurité sociale Base dans la limite du plafond de la sécurité sociale	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAMTS (maladie) sauf base plafonnée, CNAMTS (AT-MP) sauf base plafonnée, CNAVTS (CARSAT CGSS), CAVIMAC, CDC sauf base

CATÉGORIES D'INFORMATIONS	NATURE DES INFORMATIONS	DESTINATAIRES DES INFORMATIONS
		plafonnée, CRPNPAC sauf base plafonnée, CNBF, CNFPT, CPRPSNCF, CNRACL, FSPOEIE, INSEE, IRCANTEC (sauf base plafonnée), RAEP
	Code nature de base de cotisation	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAVTS (CARSAT CGSS), CNFPT, INSEE, RAEP
	Déduction forfaitaire spécifique pour frais professionnel (taux et catégories de salariés concernés)	ACOSS (URSSAF, CGSS), CRPNPAC, INSEE sauf taux
	Bases CSG sur revenus d'activité	ACOSS (URSSAF, CGSS), CAVIMAC, CPRPSNCF, INSEE, RAEP
	CSG sur revenus de remplacement	ACOSS (URSSAF, CGSS), INSEE
	Bases de cotisations exceptionnelles	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAVTS (CARSAT, CGSS), CNBF, CPRP SNCF, INSEE
	Bases spécifiques d'exonération de cotisations URSSAF	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAVTS (CARSAT, CGSS), CNFPT, CPRPSNCF, INSEE sauf montant de l'exonération
	Primes versées aux salariés sous contrat de droit privé	ACOSS (URSSAF, CGSS), INSEE sauf date
	Indemnités et primes versées aux agents sous statut de droit public	ACOSS (URSSAF, CGSS) sauf date, FSPOEIE, INSEE, IRCANTEC, SRE
	Nombre d'heures affectées à des travaux insalubres Nombre de jours CET rachetés	FSPOEIE sauf nombre de jours CET racheté, INSEE, IRCANTEC sauf nombre d'heures travaux insalubres,
	Indemnités de congés payés BTP Montant des indemnités de congés payés brutes Montant des indemnités payées plafonnées	ACOSS (URSSAF, CGSS),
	Épargne salariale, action gratuite, options sur titre (stock options) bons de souscription de parts de créateurs d'entreprises (BSPCE)	ACOSS (URSSAF, CGSS), DGFIP sauf épargne salariale, INSEE
	Participation patronale au financement d'avantages particuliers	ACOSS (URSSAF, CGSS), INSEE
	Cas particuliers Autres sommes exonérées	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNAVTS (CARSAT, CGSS), INSEE, CNFPT
	Allègements de la loi du 21 août 2007 : Montant de la réduction déduction de cotisations patronales Nombre d'heures et de jours Montant de la rémunération brute exonérée	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNFPT, CPRSNCF, INSEE,
	Réduction générale des cotisations patronales de sécurité sociale, Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi Montant du SMIC retenu pour le calcul de la réduction générale et montant du SMIC retenu pour le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi Montant de la rémunération retenue pour le calcul de la réduction générale Montant de la rémunération retenue pour le calcul de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi Montant de la réduction appliquée Montant de la rémunération des temps de pause, d'habillage et de déshabillage et de douche	ACOSS (URSSAF, CGSS), INSEE sauf temps de pause d'habillage, de déshabillage et de douche.
	Assujettissement et salaires bruts Assurance chômage et /ou AGS	ACOSS (URSSAF, CGSS)
	DONNÉES FISCALES	
	Base brute Retenue sur salaires, rémunération au pourboire Participation aux chèques vacances Impôts retenus à la source Indemnités d'expatriation et d'impatriation	ACOSS (URSSAF, CGSS), CDC- uniquement base brute, CNFPT uniquement base brute, CPRPSNCF uniquement base brute, DGFIP, RAEP uniquement base brute, INSEE sauf indemnités d'impatriation
	Revenus d'activité et autres revenus nets imposables Cotisations épargne retraite Participation au financement des services à la personne	ACOSS (URSSAF, CGSS), CNBF uniquement revenus d'activité nets imposables, DGFIP, INSEE
	Sommes exonérées provenant d'un CET	ACOSS (URSSAF, CGSS), DGFIP, INSEE

CATÉGORIES D'INFORMATIONS	NATURE DES INFORMATIONS	DESTINATAIRES DES INFORMATIONS
	Avantages en nature et frais professionnels	ACOSS (URSSAF, CGSS), CPRPSNCF sauf frais professionnels, CRPNPAC sauf avantages en nature, DGFIP, INSEE
	Taxes sur les salaires (bases imposables, montants et salariés rémunérés par plusieurs établissements)	DGFIP, INSEE sauf base imposable
	Taxe et contribution d'apprentissage (assiettes)	CNFPT, DGFIP, INSEE
	Participation à la formation professionnelle continue (bases)	CNFPT, DGFIP, INSEE
	Participation des employeurs à l'effort de construction PEEC (Base)	DGFIP
DONNÉES SPÉCIFIQUES À CERTAINS RÉGIMES		
	IRCANTEC Assiettes des cotisations	CNFPT sauf rappel, INSEE, IRCANTEC
	Code type et montant des bases spécifiques Agirc-Arrco Code type et montant de la somme isolée Agirc-Arrco	ACOSS (URSSAF, CGSS),
	CNRACL FSPOEIE Type de contrat, assiette et éléments de cotisations Montant et assiette des retenues normales Montant et assiette des contributions normales Montant des retenues et contributions normales sur rappel	CNAMTS (maladie) uniquement type de contrat, CNFPT uniquement type de contrat, CNRACL, FSPOEIE, INSEE sauf type de contrat,
	Nature de l'exonération ou déduction sur cotisation Montant et assiette de l'exonération ou déduction Montant des exonérations ou déductions sur rappel	CNRACL, FSPOEIE, INSEE
	Autres cotisations	CNRACL, FSPOEIE, INSEE,
	FNC Montant du supplément familial	CNRACL, INSEE, IRCANTEC
	SRE : Traitement, cotisations, contribution, Représentant légal	SRE
	RAFP Assiette, cotisations et contribution	INSEE, RAFP
	CRPNPAC Assiette et cotisation	CRPNPAC
	CPRPSNCF Assiette, cotisation et statut de personnel SNCF	ACOSS (URSSAF, CGSS), CPRPSNCF, INSEE uniquement statut de personnels
	RAEP Assiette et cotisations	RAEP
	CAVIMAC Code type de motif entrée sortie	CAVIMAC
	CNBF Code classe d'extension	CNBF
	CNFPT Les aides à domicile, les sommes exonérées	CNFPT
	Période et montant liés à l'inactivité ou à des situations particulières	Agefiph, CDC sauf montant, CNAMTS (maladie), CNAVTS (CARSAT, CGSS) sauf référence contrat de travail ou mission, CNBF, CNFPT, CNRACL uniquement taux de la rémunération soumise à cotisations, CPRPSNCF, FSPOEIE uniquement taux de la rémunération soumise à cotisations, INSEE, IRCANTEC uniquement montant, SRE
HONORAIRES ET ASSIMILÉS		
	Données spécifiques honoraires et assimilés Nom, prénom profession ou raison sociale, siret et adresse du bénéficiaire Code taux réduit ou dispense de retenue à la source Montant TVA droit d'auteur Type et montant de la rémunération Nature et montant de l'avantage en nature Modalités et montant de l'indemnité	ACOSS (URSSAF, CGSS), DGFIP

[1] Les traitements mis en place à partir des données de la DADS permettent aux CPAM et aux CGSS de vérifier le critère d'exercice d'une activité professionnelle.

[2] Les traitements mis en place à partir des données de la DADS permettent aux CARSAT et aux CGSS de procéder à la tarification des risques accidents du travail et maladies professionnelles.